

Enseigner le Yoga (CP FFP)

RS5184 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	15436, 15450
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2020
Date d'échéance	29/05/2025

Certificateur(s)

ECOLE FRANCAISE DE YOGA · SIRET : 30932056200015

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SAMTOSHA ECOLE FRANCAISE DE YOGA DU SUD OUEST - ACADEMIE DU YOGA DE L'ENERGIE BORDEAUX SUD OUEST	827652579 00018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Aujourd'hui le terme "Yoga"

renvoie autant à une pratique corporelle, aux techniques (asana, pranayama, méditation) qu'à un mode de vie. Sa forme la plus populaire est la pratique physique qui consiste à réaliser des postures et des respirations dans un état de détente et de concentration avec conscience et respect des limites de son corps.

La présente certification a été créée dans le contexte

d'un engouement mondial pour la pratique du Yoga. Le baromètre du Yoga permet ainsi de constater en 2019 que 2,5 millions de Français pratiquent le Yoga en France. Dans le monde, on compte 35 millions de pratiquants.

Cette certification permet aux certifiés d'assurer la transmission du yoga dans le respect du « code d'éthique et de déontologie » de la profession et la législation en vigueur pour une diversité des publics (enfants, adolescents, personnes âgées, personnes souffrant de handicaps, sportifs, personnes en recherche de bien-être...).

Depuis 2008, l'Ecole française de Yoga propose cette certification sous la forme d'un CP FFP (Certificat professionnel de la Fédération de la Formation Professionnelle).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Enseigner le yoga exige d'importantes compétences pédagogiques, puisqu'il met en relation avec des publics divers pour les accompagner en toute sécurité dans la pratique du yoga. Cette responsabilité requiert d'être capable de construire une séance et de l'animer en transmettant les fondamentaux du yoga.

1/Construire une séance :

- Construire la séance de yoga en tenant compte des spécificités du public, du contexte et des objectifs à atteindre.
- Élaborer un contenu et mettre en place les méthodes et techniques pédagogiques adaptées aux situations rencontrées, en format collectif ou individuel.
- Préparer, choisir, adapter les outils, supports, ressources d'apprentissage à partir des techniques spécifiques du yoga.

2/ Animer des séances individuelles et/ou collectives :

- Évaluer les ajustements et adaptations nécessaires
- Proposer la séance élaborée, tout en étant capable des ajustements nécessaires par rapport à la diversité des publics.
- Réguler les échanges entre apprenants dans une séance au format collectif, ainsi que la dynamique du groupe.
- Proposer, coordonner et accompagner simultanément différentes situations individualisées d'apprentissage.
- Proposer des apprentissages appropriés à l'apprenant en format individuel.
- Soutenir les apprentissages par le repérage des difficultés de l'apprenant, en proposant des réponses et les remédiations appropriées.
- Apprécier l'appropriation de apprentissages et la progression de l'apprenant.

3/ Transmettre les fondamentaux du yoga :

- Expliquer et guider l'exécution des exercices en se référant à ce qui fait la spécificité du yoga : postures, enchaînements, détente, respiration, techniques d'intériorisation, et en vérifier leur appropriation par l'apprenant.
- Appliquer les règles professionnelles d'éthique et de déontologie de l'enseignement du Yoga.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir pratiqué régulièrement le yoga pendant au moins deux années avec un ou plusieurs enseignants et faire remplir par l'un d'entre eux la fiche de parrainage, qui atteste de votre niveau

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

50% des membres de jury sont des formateurs de l'EFY, formateurs en yoga ou formateurs de cours théoriques. Pour garantir la neutralité des jurys, 50% de leurs membres sont des membres extérieurs. Ceux-ci sont sélectionnés dans une large CVthèque mise en place par l'EFY au fil du temps, régulièrement mise à jour et renouvelée, qui inclut des professeurs universitaires, des chercheurs, des professionnels dans différents domaines, des conférenciers étant déjà intervenus dans des colloques ou des séminaires de l'EFY ou connus pour leurs ouvrages.

Base légale

Date de décision	29/05/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site web EFY :

<https://ecolefrancaisedeyoga.fr/>

Site web CP FFP :

<https://cpffp.fr/certificat/284/certificat-professionnel/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5184/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	73
Parcours menés à terme	74
Taux d'achèvement	101 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	355
Montant total engagé	736 587 €
Coût moyen par dossier	2 075 €
Durée moyenne	132 h
Période	09/2020 – 05/2025
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	16 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.